

REPUBLIQUE RWANDAISE
MINISTERE DE LA JEUNESSE
ET DU MOUVEMENT COOPERATIF
B.P. 1044 KIGALI

Kigali, le 04 MARS 1988

N° 0674 /15.08.01

FERWAFA	
reçu le	04 MARS 1988
n°	213188

A traiter par Monsieur le Gouverneur de la
Banque Nationale du Rwanda
KIGALI

Objet : Demande de devises

Monsieur le Gouverneur,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir autoriser le change de l'équivalent de FRW 100.000 (CENT MILLE FRANCS RWANDAIS) en vue de couvrir les frais de mission de Monsieur MUDAHEMUKA Alexandre, Agent du Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif et Secrétaire Permanent de la Fédération Rwandaise de Football Amateur qui se rendra au MAROC pour représenter notre Pays à la 18ème Assemblée Générale de la Confédération Africaine de Football.

Veuillez agréer, Monsieur le Gouverneur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif
NDINDILYIMANA Augustin

Lt Col BEM.-



C.P.I.à:

✓ - Monsieur le Président de la
Fédération Rwandaise de
Football Amateur
KIGALI